

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19112223***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 AOUT 2019DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **445 725 292**

Nom

(en entier) : **ROLL COLOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **AVENUE DU COMMERCE 24B à 1420 BRAINE-L'ALLEUD****Objet de l'acte : Siège social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2019

A l'unanimité l'assemblée décide de transférer le siège social.

Le nouveau siège sera:

Rue de Baillois 51 à 1330 Rixensart

L'assemblée générale mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).